

République française  
DEPARTEMENT DU TARN - ARRONDISSEMENT DE CASTRES  
**COMMUNE DE PUYBEGON**

**Séance du mardi 09 avril 2024**

Date de la convocation: 02/04/2024

**Membres en exercice :**  
13

*L'an deux mille vingt-quatre et le neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Robert CINQ, à 20 h 30*

**Présents : 8**

**Présents :** Patrick BURATTO, Robert CINQ, Lydie DE ARRIBA, Angélique LALLOT, Karine PHALIPPOU, Nathalie PLOUVIEZ, Bruno PUTTO, Robert ROUFFIAC

**Votants: 10**

**Pour : 10**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Représenté(s):** Aurélien GOULIGNAC par Angélique LALLOT, Michel SOULET par Robert CINQ

**Secrétaire de séance:**

Karine PHALIPPOU

**Excusé(s):**

**Absent(s):** Véronique CHERBOURG, Aymeric GUIPAUD, Nicolas PIC

**Objet: Reprise des concessions en état d'abandon au cimetière de Sainte Cécile de Mauribal - DE\_2024\_011**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un état des lieux a été effectué dans le cimetière communal de Saint Cécile de Mauribal le 20 novembre 2020. Plusieurs concessions perpétuelles et ou centenaires ont été constatées en état d'abandon.

Pour remédier à cette situation et permettre à la commune de récupérer des emplacements délaissés, une procédure de reprise de ces concessions est prévue au Code Général des Collectivités Territoriales aux articles L 2223-17, L 2223-18, R 2223-12 et R 2223-23.

Il faut préciser que la commune reste propriétaire des emplacements concédés, la concession n'étant qu'un droit d'usage du terrain communal. Les concessionnaires ont toutefois le devoir d'entretenir l'espace ainsi mis à leur disposition.

Il explique la procédure engagée par la commune :

- Un procès-verbal constatant l'état d'abandon de concessions perpétuelles effectué en date du 20 novembre 2020 avec 14 concessions visées (n°2, 6, 8, 11, 12, 15, 16, 32, 34, 35, 36, 37, 38 et 39), a été affiché à la porte du cimetière de Sainte Cécile de Mauribal, à la mairie et sur le site internet de la commune.

- Le procès-verbal a été affichée par extraits pendant un mois, à quinze jours d'intervalle au 23 novembre 2023 au 23 décembre 2023, du 8 janvier 2024 au 8 février 2024 et du 26 février 2024 au 26 mars 2024, à la porte de la mairie et celle du cimetière de Sainte Cécile de Mauribal,

L'ensemble de la procédure ayant été menée à son terme conformément aux dispositions réglementaires, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur la reprise des concessions, ce qui lui permettra ensuite de prendre l'arrêté individuel de reprise.

**Vu** le Code général des Collectivités Territoriales, articles L 2223-17 et R 2223-12 à R 2223-21 ;

**Considérant** que les concessions dont il s'agit ont plus de trente ans d'existence et qu'elles sont bien en état d'abandon, ledit état dûment constaté ;

**Considérant** que cette situation décèle une violation de l'engagement souscrit par l'attributaire de ladite concession, en son nom et au nom de ses successeurs, de la maintenir en bon état d'entretien, et qu'elle est, en outre, nuisible au bon ordre et à la décence des cimetières

**DECIDE**

Article 1 : de reprendre les concessions en état d'abandon figurant sur la liste annexée.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à prendre un arrêté municipal individuel prononçant leur reprise dont elle assurera la publicité conformément à la réglementation en vigueur.

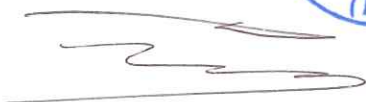
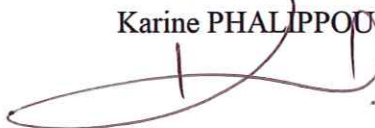
Article 3 : de mettre en service les terrains ainsi libérés, pour de nouvelles concessions.

Article 4 : de charger Monsieur le Maire de prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,  
Robert CINQ

Le secrétaire de séance,  
Karine PHALIPPOU



## Liste des concessions perpétuelles et centenaires en état d'abandon

Cimetière de Sainte Cécile de Mauribal

N° PLAN	CONCESSION Date d'achat	Défunt inhumé dans la concession	Date d'inhumation	Ayant droit connu
2	Caveau AYMERIC-PASTRE	Désiré AYMERIC Marie PASTRE	8/11/1936	Simon MARTY
6	Tombe VINCENS	Adèle VINCENS épouse DAVY		
8	Tombe VERGNES			
11	Caveau CHANSOU -DURAUD			
12	Caveau Famille MONTET			
15	Tombe SEGUR-PONTIER	Marie SEGUR épouse PONTIER Cyprien PONTIER	1921 1940	
16	Tombe PONTIE-PONS	Marie PONS épouse PONTIER Henri PONTIER	1927 1962	
32	Tombe FABRE-DAVY	Honorine FABRE épouse DAVY	25/04/1927	
34	Tombe VIALAS	Daniel VIALAS	1/05/1925	VIALAS Francis VIALAS Jeanne
35	Tombe GORSSE- VIALA	Honorine GORSSE épouse VIALA		VIALAS Francis VIALAS Jeanne
36	inconnu			VIALAS Francis VIALAS Jeanne
37	inconnu			VIALAS Francis VIALAS Jeanne
38	inconnu			VIALAS Francis VIALAS Jeanne
39	inconnu			VIALAS Francis VIALAS Jeanne

